



## Notes de lecture

JEAN VASSORT ET JEAN-JACQUES LOISEL

### Les écrits d'une aristocrate éclairée du Vendômois au XVIII<sup>e</sup> siècle : Henriette de Marans

- Mathilde CHOLLET et Huguette KRIEF, *Une femme d'encre et de papier à l'époque des Lumières, Henriette de Marans (1719-1784)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

Cette note rend compte d'un ouvrage où sont remarquablement présentés et édités les écrits rédigés au cœur du XVIII<sup>e</sup> siècle par une Vendômoise d'adoption, Henriette de Marans : *Mémorial à mon usage particulier* (1752), *Réflexions journalières* (1753-1754), *Confidences générales et particulières* (fin des années 1750-milieu des années 1760), soit au total environ 1 200 pages manuscrites. De plus, un beau cahier iconographique de 32 pages restitue avec bonheur ces écrits, ainsi que les visages et le cadre d'existence familiaux de leur auteure.

Henriette Edme, future M<sup>me</sup> de Marans, est née à Paris en 1719. Elle est fille d'Henri Edme, contrôleur des guerres au régiment des Gardes suisses du roi, ancien voyageur anobli ruiné par le système de Law, et de Marie-Gillette de Lavau. En 1732, ses parents s'installent dans un château qu'ils viennent d'acquérir, celui des Rouaudières à Cormenon (quatre ailes de deux niveaux en pierre de roussard centrées sur une cour et flanquées de quatre tours, le tout cerné de douves en eau). Ce château, inhabité depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui délabré, est alors le cœur d'une modeste

seigneurie comprenant cinq métairies, quelques maisons et deux petits fiefs. Sans doute, par suite du remariage de sa mère en 1735 avec Alexandre de Moges, Henriette a-t-elle vécu un temps au château de Coulonge, à Rahay. Mais en 1755, les vicissitudes des successions remettent dans ses mains les Rouaudières, l'année même où elle épouse Louis-Joseph de Vanssay (un Marans par sa mère). Cette fois, elle est devenue M<sup>me</sup> de Marans, et ne quittera plus le château, où elle produit l'essentiel de ses manuscrits, jusqu'à sa mort en 1784.

Depuis les Rouaudières comme depuis Moges, la famille d'Henriette entretient une intense sociabilité, parfois lointaine (puisque'étendue de Paris aux Antilles), mais locale aussi, avec les notables de Mondoubleau et de Saint-Calais et surtout avec les nobles du Maine et du Vendômois. Manuscrits et correspondances mentionnent ainsi les Courtarvel de Baillou, les Coutances et les Bellande de la Fredonnière, les Vanssay de la Barre de Conflans, les Marin de Montmarin de Sargé, les Villain de la Tabaise de Baillou, les Jouffrey de la Voûte de Trôo, les Salmon du Châtellier et de Courtemblay, les Querhoent de Montoire, les Rochambeau de Thoré... Parmi ces familles, une place à part doit être faite aux Angran d'Alleray, seigneurs de Saint-Agil et suzerains des Rouaudières, nobles de robe, parlementaires, liés aux Arnould, de sensibilité janséniste.

La vie que mène Henriette aux Rouaudières fait une grande place aux mondanités et aux bienséances. Mais elle autorise aussi des amitiés plus profondes, voire une tendre inclination pour Louis-Alexandre Angran d'Alleray (1713-1801), fidèle confident comme le

révèlent ses lettres ; pourtant, elle ne l'épouse pas, puisqu'elle fait en 1755 un mariage de raison avec Louis-Joseph de Vanssay (un Marans par sa mère), cependant que Louis-Alexandre demeure célibataire.

Très tôt, M<sup>me</sup> de Marans compense les contraintes que lui imposent son rang, le mariage et sa condition de femme par de nombreuses lectures, ainsi que par l'écriture : les livres qui ne manquent pas dans son entourage, notamment dans les châteaux du voisinage qu'elle fréquente, et l'exemple de plusieurs membres de sa famille ne peut que conforter son goût pour ces activités.

Pour elle, l'écriture est d'abord un outil qui sert la réflexion en archivant des informations, comme le fait le *Mémorial* avec des pages consacrées au calcul, au codage des textes, à des listes de souverains... Mais son intérêt n'est pas que pratique. Henriette de Marans donne à ses textes l'apparence d'un livre, avec page de titre, ornements, table des matières... Il est dès lors logique que certains de ses textes débouchent en 1758 sur une publication, qui rencontre un certain succès (*Pensées errantes ; avec quelques Lettres d'un Indien par M<sup>me</sup> de \*\*\**), même si cette issue n'est possible que grâce à la collaboration décisive de son amie Bonne-Charlotte de Bénouville.

Les textes de M<sup>me</sup> de Marans évoluent sensiblement. Ayant au départ l'apparence d'une compilation, ils deviennent de plus en plus, jusque dans la discontinuité et l'irrégularité de la rédaction, le reflet d'une réflexion. D'une écriture d'abord appliquée, mais ensuite de plus en plus vive, à mesure qu'elle y affirme sa personnalité, leur auteure y expose les hésitations et les fruits de sa pensée, exprimant dans une langue soutenue, mais sans préciosité, sa sensibilité, ses interrogations, sa quête de savoir et de vérité. Elle révèle ainsi une passion intellectuelle, que nourrissent ses lectures, notamment des œuvres des Lumières, et aussi l'esprit de la franc-maçonnerie.

Cependant, soucieuse de penser librement, M<sup>me</sup> de Marans refuse tout dogmatisme religieux. Mais elle se défie également de l'incrédulité. C'est qu'elle n'est pas animée par un esprit de système, mais par la volonté de comprendre le monde. À cette fin, elle se tourne vers la physique cartésienne (qu'elle découvre dans les *Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe ou physique nouvelle en dialogue* du jésuite Regnault), vers les lois naturelles, évoquées dans l'*Esprit des lois* de Montesquieu, enfin vers le sensualisme de Rousseau et de Condillac.

Reste la question de la morale, d'autant plus aiguë que M<sup>me</sup> de Marans réfute le finalisme chrétien comme le matérialisme. On la voit au fil des pages qu'elle

consacre à ce problème constater que la raison ne suffit pas toujours à fonder cette morale, buter sur l'obstacle des passions, s'interroger sur les forces qui s'imposent irrésistiblement en cette matière aux hommes. En bonne lectrice de Rousseau, elle est tentée de s'en remettre à la sensibilité : mais c'est pour avouer que cette option l'a conduite à des expériences bien décevantes.

Déception aussi en ce qui concerne la condition des femmes. Sur ce plan, M<sup>me</sup> de Marans dénonce la défiance à l'égard de la féminité largement partagée à l'époque. Elle refuse la distinction aristotélicienne des sexes, affirme qu'elle aurait été une mauvaise Turque et observe que l'oppression des femmes est constante. Aussi rêve-t-elle d'un nouvel ordre social, tel celui qu'évoque au XVII<sup>e</sup> siècle M<sup>lle</sup> de Scudéry dans *Artamène ou le grand Cyrus*, et que reprend le « féminisme de pouvoir et d'état » du premier XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais faute de sa réalisation, elle adopte comme les Précieuses un comportement de dissidence intérieure, compatible avec la bienséance mondaine. Son activité d'écriture participe évidemment de cette stratégie, ce qui renforce l'intérêt de ses manuscrits et de leur publication : en replaçant leur auteure dans son contexte familial, provincial et intellectuel, ils éclairent bien la rencontre d'une aristocrate érudite avec les Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il m'est impossible, au moment d'achever cette note, de ne pas évoquer Pierre Bordier (1714-1781), que j'ai étudié autrefois<sup>1</sup>. Ce villageois de Lancé vit lui aussi en Vendômois et est quasi contemporain, à très peu d'années près, de M<sup>me</sup> de Marans. À sept ou huit lieues de distance, et à peu près simultanément, tous deux ont rédigé d'importants textes. On voit bien ce qui les distingue : les références culturelles (Bordier ne lit pas Regnault, Montesquieu ou M<sup>lle</sup> de Scudéry), l'inégale aisance de rédaction, les problématiques envisagées. Ce qui n'est pas difficile à expliquer par les différences de milieu entre l'aristocrate éduquée accédant à la culture savante des intellectuels et le laboureur (même aisé) dont la formation n'a pas dépassé l'école élémentaire et qui n'a pratiquement pas accès aux livres familiaux aux gens des élites socio-culturelles. Un point pourtant rapproche ces deux personnalités, par-delà tous les clivages sociaux, et contribue à nous les rendre attachantes : une commune ambition de comprendre le monde, ou du moins de comprendre leur monde ; et la ténacité avec laquelle elles s'attachent à la satisfaire en poursuivant année après année la rédaction de leurs textes.

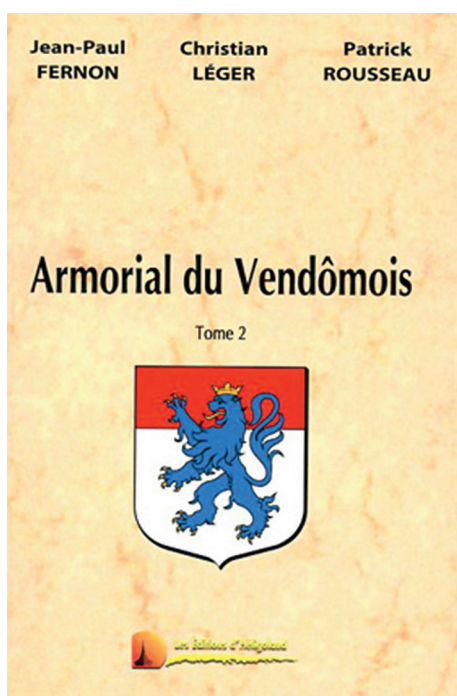
JEAN VASSORT

1. Jean Vassort, *Les Papiers d'un laboureur au siècle des Lumières, Pierre Bordier, une culture paysanne*, Seyssel, Champ Vallon, 1999.

## L'Armorial du Vendômois a fait peau neuve !

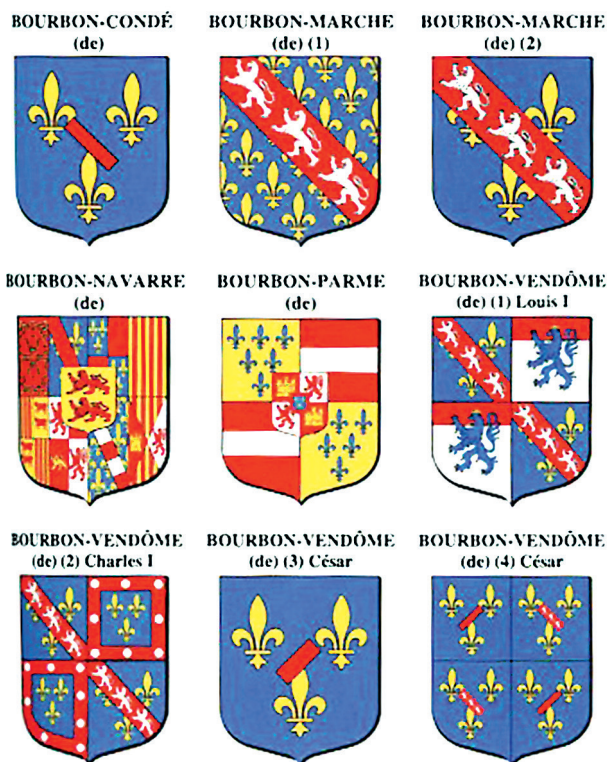
La première édition, sous l'égide des Éditions du Cherche-Lune, était épuisée depuis des années. Le public intéressé par l'héraldique, l'histoire du Vendômois, l'histoire tout court, va pouvoir disposer d'une nouvelle édition, considérablement enrichie.

À Jean-Paul Fernon et Christian Léger, héraldistes dont la réputation n'est plus à faire et ce bien au-delà du Vendômois, est venu s'adjoindre Patrick Rousseau pour les dessins. Ils proposent ce nouvel ouvrage sous la forme de deux volumes (350 et 306 pages), le premier consacré au texte et le second contenant plus de 2 100 remarquables représentations de blasons des familles ayant résidé en Vendômois.



### TEXTE DE LA 4<sup>e</sup> PAGE DE COUVERTURE

En 1865, paraissait un ouvrage intitulé *Essai d'Armorial du Vendômois* de M. A. de Maude, donnant environ 350 armes de familles et communautés du Vendômois. Près de cinquante ans plus tard, Raoul de Saint-Venant publiait le monumental *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de*



*Vendôme*, une œuvre irremplaçable, dans laquelle il décrivait les armes d'environ 1 500 familles.

En 2000, Jean-Paul Fernon et Christian Léger, avec l'aide d'Olivier de Pontbriand, ont entrepris de corriger et de compléter les données de ces deux ouvrages. Ils ont ainsi réuni les armes de plus de 2 100 familles ayant résidé en Vendômois du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours, de communautés religieuses et de corporations. Cet armorial publié par les Éditions du Cherche-Lune, de Vendôme, a été rapidement épuisé.

Quinze ans se sont écoulés depuis. Jean-Paul Fernon et Christian Léger, bénéficiant des nouveaux moyens mis à leur disposition, en particulier la consultation en ligne de documents de la Bibliothèque nationale, ont décidé de mettre à jour leur travail.

Revu, augmenté de nouvelles familles et entièrement illustré de superbes dessins réalisés par Patrick Rousseau, ils proposent aujourd'hui cette réédition d'un ouvrage qui apportera sa contribution à la connaissance historique du Vendômois.

Cette nouvelle édition a été réalisée par les Éditions d'Héligoland, 27290, Pont-Authou. Le numéro d'ISBN de l'ouvrage est : 978-2-36611-017-3.

JEAN-JACQUES LOISEL

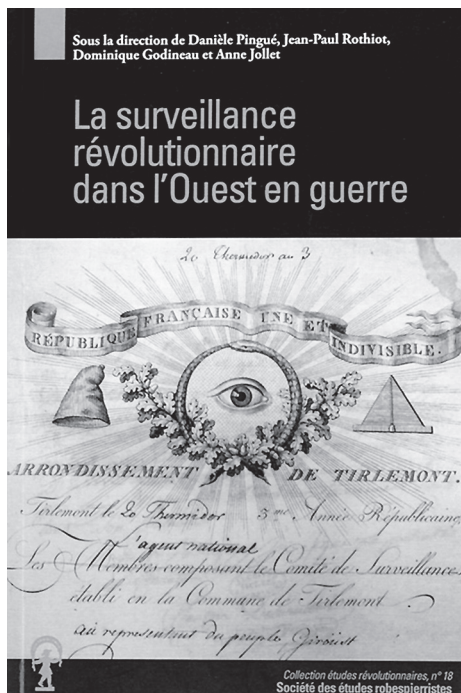


## La surveillance révolutionnaire dans l'Ouest en guerre

- (Danièle Pingué, Jean-Paul Rothiot, Dominique Godineau et Anne Jollet, dir.). Société des études robespierristes, Paris, 2017.

On pourrait avoir l'impression que, depuis plus de deux siècles, toutes les archives concernant la Révolution française ont été étudiées à la loupe. Ce n'est pas encore le cas, comme le démontre cette publication issue d'une recherche universitaire : *La présente publication s'intègre dans le cadre de l'enquête collective sur les comités de surveillance menée par un groupe de recherches issu de la Société des études robespierristes, dans le prolongement des travaux initiés par des chercheurs de l'Université d'Aix-en-Provence autour de Jacques Guilhaumou et Martine Lapiéd* (Introduction par Danièle Pingué et Jean-Paul Rothiot).

Un des articles, sous la plume d'un historien attaché au Vendômois, Philippe Daumas, intéresse tout particulièrement notre département : « Villes et campagnes face à la politisation : les comités de surveillance du Loir-et-Cher »<sup>2</sup>. La question est posée d'emblée : Aborder la typologie des comités de surveillance d'un département sous l'angle de la différenciation entre villes et campagnes est-il une démarche pertinente ? Le Loir-et-Cher est alors un département au tissu urbain assez modeste et étroitement imbriqué avec le monde rural, notamment par l'omniprésence des activités agricoles.



2. Philippe Daumas est aussi l'auteur de *Familles en Révolution. Vie et relations familiales en Ile-de-France, changements et continuités (1775-1825)*, Presses universitaires de Rennes, 2003.

Cette société, avec une stratification sociale classique, va être mise en tension politique par les événements révolutionnaires, locaux ou nationaux : la fracture entre prêtres réfractaires et assermentés se répercute au sein des communautés villageoises et même citadines. La proximité des épisodes de la guerre de Vendée – notamment la Virée de galerne – a suscité plus d'inquiétudes que de victimes directes.

Face à ces tensions, quel a été le rôle des comités de surveillance ? L'analyse des archives révèle d'abord qu'ils ont été peu nombreux : 42 comités recensés, dont 35 ont laissé des archives et 30 des registres de délibérations. En tenant compte des comités de surveillance du département et des districts, 33 communes seulement – sur 329 – ont été dotées d'un comité (la partie solognote du Loir-et-Cher est spectaculairement dépourvue). L'activité des comités connaissait un rythme variable : en moyenne 18 séances par mois à Vendôme, mais deux séances mensuelles dans les communes de moins de 800 habitants. De nombreuses séances – jusqu'à 60 % en dessous de 800 habitants – étaient faites « à vide » : on constate que de nombreuses séances ne traitent aucune affaire, qu'on se contente d'y lire le « Bulletin des lois », de viser les passeports et les certificats de civisme, potentiellement de renouveler le président et le secrétaire.

Un autre indicateur d'activité est fourni par les arrestations de suspects : *Entre mars 1793 et thermidor an II, 109 suspects ont été arrêtés dans les trois villes de plus de 5000 habitants, 28 dans les autres communes de plus de 800 habitants, et seulement 8 dans celles de moins de 800 habitants.*

Les échanges entre comités des villes et des campagnes ont toujours été dans le même sens, des premiers vers les seconds qui ont même été « court-circuités » dans certaines affaires. Les dénonciations étaient sans doute plus faciles à faire auprès d'un comité de district que devant un comité de village où tout le monde se connaissait. Mais il apparaît aussi que les petites communes avaient d'autres préoccupations que l'engagement révolutionnaire.

P. Daumas est amené à quelques conclusions :

- les villes du Loir-et-Cher n'étaient pas totalement acquises à la Révolution ;
- à l'inverse, les marques de politisation et d'adhésion aux idées révolutionnaires n'étaient pas totalement absentes de la vie des communes rurales. Par exemple, 62 communes ont changé de nom de leur propre initiative ; des réunions se sont tenues dans le « temple de la Raison »...

*L'échec des comités de surveillance en milieu rural est avant tout celui d'une volonté politique, le désir de réaliser l'éducation et la politisation des masses par la pratique d'une citoyenneté active, dans le cadre d'institutions mises en place dans ce but. Il apparaît ainsi comme le raccourci saisissant d'un échec plus global, celui de l'adhésion des populations rurales à la politique et aux idéaux de la Révolution française.*

JEAN-JACQUES LOISEL